

CONCOURS prévu en **Octobre 2021**

PREPARATION (DXP2C) – REDACTEUR PRINCIPAL DE 2^{ème} CLASSE

Nature des épreuves du **concours externe**

Epreuves d'admissibilité :

1° Des réponses à des questions de droit public et de finances publiques portant notamment sur le fonctionnement des collectivités territoriales. **Durée : 3 heures ; coefficient 1.**

2° La rédaction d'un rapport à partir des éléments d'un dossier portant sur les missions, compétences et moyens d'action des collectivités territoriales, assorti de propositions opérationnelles.

Durée : 3 heures ; coefficient 1.

Epreuve d'admission :

Entretien, ayant pour point de départ un exposé du candidat sur sa formation et son projet professionnel, permettant au jury d'apprécier ses connaissances, sa motivation et son aptitude à exercer les missions dévolues aux membres du cadre d'emplois et à encadrer une équipe.

Durée totale de l'entretien : 20 minutes, dont 5 minutes au plus d'exposé ; coefficient 1.

Contenu de la préparation 21 jours dont 12 en présentiel

**Apprendre en autonomie,
accompagnement dans le
parcours de formation**



1

0,5

**Méthodologie de l'épreuve de
questions**

2

2,5

**Méthodologie de l'épreuve de
rapport avec propositions
opérationnelles**

4

2,5

**Méthodologie de l'entretien avec
le jury**

2

0,5

**Environnement territorial et
connaissances liées aux
épreuves**

3

3

Légende :

Afin de mieux comprendre cette présentation, voici la définition des différents pictogrammes utilisés



Formation
groupée en
présentiel



Formation
individuelle à
distance



Attention : Il appartient à l'agent de vérifier s'il remplit les conditions d'accès au concours ou à l'examen ET de constituer son dossier d'inscription auprès du centre de gestion de son choix, organisateur du concours



Bulletin d'inscription 2019 - 2020

PREPARATIONS AUX CONCOURS ET EXAMENS

Filière Administrative

Préparation

Intitulé : Concours de Rédacteur Principal Externe

Domaine/Spécialité : Néant

Option : Néant

♦ Avez-vous déjà suivi une préparation : Oui ☐ Non ☐

Si oui, laquelle :

En quelle année :

Date d'entrée dans la F.P.T. :

Date d'entrée dans la collectivité :

Titulaire ☐

Contractuel de droit public ☐

Contractuel de droit privé ☐

Emploi d'avenir ☐

Autres ☐ précisez le type de contrat :

Agent

Mme ☐ Mr ☐

Nom d'usage :

Prénom :

Nom de naissance :

Date de naissance :

Lieu de naissance : Code Postal :

Code Postal : Ville :

Personnel : Portable :

E-Mail professionnel :@.....

E-Mail personnel :@.....

Attention, vous devez impérativement renseigner un E-mail individuel dans IEL.

Diplôme le plus élevé :

Grade :

Fonction :

Direction :

Service :

professionnel :



Si votre participation nécessite d'éventuels besoins d'adaptation, merci de nous contacter rapidement.

IMPORTANT : l'inscription à la préparation ne vaut pas inscription au concours ou à l'examen correspondant.

Collectivité

Nom de la collectivité : SIRET :

Adresse :

Ville : Code Postal :

du service D.R.H. / Formation : N° Fax :

E-Mail :

Nom de votre responsable hiérarchique :

N° Fax :

E-Mail :@.....

Attention vous devez impérativement transmettre ce bulletin à votre service formation pour visa définitif.

Merci de rappeler vos :

Nom : Prénom :

Préparation souhaitée :

Si la demande d'inscription est faite dans le cadre du DIFP* (Droit Individuel à la Formation Professionnelle), merci de bien vouloir compléter les rubriques ci-dessous pour que ce bulletin ait valeur de convention entre l'agent territorial et son employeur.

Nombres d'heures capitalisées par l'agent avant l'action : heures

Nombres d'heures DIFP mobilisées pour l'action : heures

Le cas échéant nombres d'heures demandées par anticipation du droit : heures

Le cas échéant nombres d'heures devant être réalisées et indemnisées hors temps de travail : heures

La demande actuelle d'utilisation du DIFP pour cette action :

☐ est la première☐ fait suite à un premier refus de la part de la collectivité.*Consulter le site internet du CNFPT www.cnfpt.fr**Participation financière éventuelle :**

En fonction du type de formation (Tremplin) et/ou du statut du stagiaire, une participation financière sera due selon le barème en vigueur.

A l'issue des tests, un bulletin d'inscription simplifié (payant) sera adressé à la collectivité. L'inscription définitive du stagiaire concerné par le cycle de formation sera effective dès lors que la collectivité aura retourné le bulletin d'inscription (payant) au CNFPT. Les agents de la Fonction Publique Territoriale (Titulaires, stagiaires, CDI de droit public, CDD de droit public, agents MDPH, Contrats emploi d'avenir) ne font l'objet d'aucune participation financière.

Barème de la participation financière des collectivités par journée de formation	AUTRES SALAIRES DANS LA COLLECTIVITE	
	Salariés sous contrats aidés	Fonction publique hors FPT Salariés de droit privé
Toutes préparations	60 €	80 €
Tremplin	60 €	80 €
Pour les préparations aux concours et examens catégories A et B	60 €	80 €

Par la présente, l'agent et l'autorité territoriale confirment leur accord sur le choix et les modalités de l'action de formation.

LE MAIRE OU LE PRESIDENT
(signature et cachet)

LE RESPONSABLE HIERARCHIQUE
Nom : _____
(signature)

L'AGENT
(date et signature)